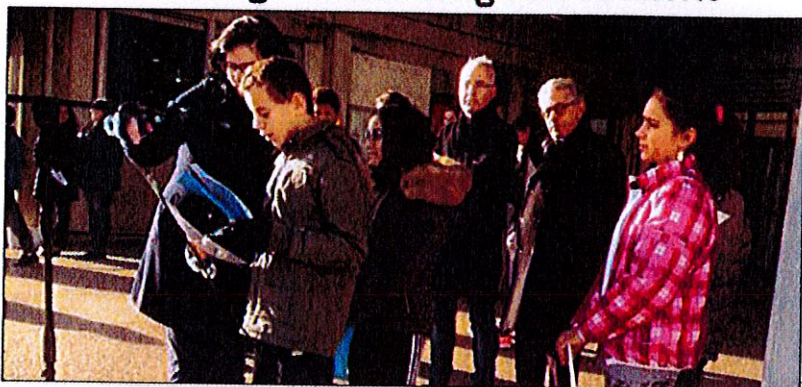

MIONS

Le collège Luther-King fête la laïcité



■ **Tour à tour, les délégués de classe ont lu les 15 articles de la charte de la laïcité.** Photo Monique TABAYSE

Le 9 décembre 1905 était promulguée la loi de séparation de l'église et de l'état. 111 ans plus tard, Renaud Girma, principal du collège Martin-Luther-King a rassemblé tous les élèves et leur a rappelé l'importance de la laïcité. « La nation confie à l'école la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la république. La laïcité, c'est ce qui doit nous permettre de vivre ensemble, dans un projet où ce que nous avons en commun est plus important que nos différences. » Tour à tour, les délégués de classe ont lu les 15 articles de la charte de la laïcité, qui ont été ensuite accrochés sur l'arbre symbolique de la laïcité. Et c'est avec beaucoup de respect que les collégiens ont entonné *La Marseillaise*, chaque niveau formant un drapeau tricolore à l'aide de feuillets qui leur avaient été remis.